Mantes-la-Jolie : les femmes marocaines découvrent le nouveau code de la famille

17/10/2010 à 9h54

Des responsables marocains étaient présents hier à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Ils sont venus expliquer le nouveau Code de la famille aux femmes de la cité du Val-Fourré dont la plupart possèdent la double nationalité. A l'occasion, deux ministres marocains ont même fait une apparition.

Pendant deux ans, des artistes, des ministres ou des travailleurs sociaux marocains vont sillonner la France et l'Europe pour expliquer aux ressortissants chérifiens la réforme du Code de la famille, promulguée par le roi Mohammed VI en 2004. **Cette caravane de l'égalité et de la citoyenneté a démarré son tour de France hier**, à Mantes-la-Jolie, une ville des Yvelines où la communauté marocaine—estimée à 1,2 million en France – est implantée en nombre.

Dans la salle associative de l'Agora, les femmes de la cité du Val-Fourré sont venues nombreuses s'enquérir de leurs nouveaux privilèges. La plupart possèdent, en effet, la double nationalité et, avec le jeu des conventions, c'est l'ancien Code de la famille de 1957 qui s'est longtemps imposé à elles.

Suite sur Le Parisien